

Règlement du trail

Les Foulées Siffait

19/10/2024

2ème édition



1. Présentation de l'événement

Les Foulées Siffait est un événement de course à pied organisé par l'association La Grande Vadrouille, avec l'accord de la commune de Le Cellier.

La manifestation est chronométrée. Elle emprunte des chemins communaux, propriétés privées et quelques portions de route sur le territoire de la commune de Le Cellier. Le balisage est assuré par des panneaux et de la rubalise. Les participants sont invités à être attentifs au balisage, afin de ne pas rater un changement de direction. Des serre-files (coureurs) et ouvreurs (VTT) sont prévus pour encadrer les pratiquants et garantir leur sécurité.

L'événement a intégralement lieu sur le territoire de la commune de Le Cellier. Départ et arrivée au complexe sportif, rue de Langförden, 44 850 Le Cellier.

2. Les épreuves

a. Courses enfants

Deux courses enfants sont proposées à partir de 16h05. Les inscriptions se feront sur place le jour même entre 14h00 et 15h45 au stand inscriptions dans la salle omnisports.

Enfants né(e)s entre 2015-2017 (7/9 ans) : 1 km (1 boucle de 1 km)

Enfants né(e)s entre 2012-2014 (10/12 ans) : 2 km (2 boucles de 1 km)

b. Course nature de 8 kilomètres

Cette épreuve est ouverte à toute personne, à partir de l'âge de 16 ans.

Le départ sera donné à 17 h 05 le samedi 19 octobre 2024. La ligne de départ se situe rue de Langförden, sur la commune du Cellier, à proximité du complexe sportif.

Le dénivelé positif est d'environ 200 mètres.

L'épreuve se dispute en individuel et donne lieu à un classement scratch, un classement masculin et un classement féminin. Seront récompensés les trois premiers hommes ainsi que les trois premières femmes du classement.

c. Course nature de 13 kilomètres

Cette épreuve est ouverte à toute personne, à partir de l'âge de 16 ans.

Le départ sera donné à 16 h 45 le samedi 19 octobre 2024. La ligne de départ se situe rue de Langförden, sur la commune du Cellier, à proximité du complexe sportif.

Le dénivelé positif est d'environ 350 mètres.

L'épreuve se dispute en individuel et donne lieu à un classement scratch, un classement masculin et un classement féminin. Seront récompensés les trois premiers hommes ainsi que les trois premières femmes du classement.

d. Trail de 26 kilomètres

Cette épreuve est ouverte à toute personne, à partir de l'âge de 18 ans.

Le format de cette épreuve est particulier. Il se décompose en 3 boucles différentes. Les boucles 2 et 3 ne seront accessibles aux participants qu'à condition du respect d'une barrière horaire imposée par l'organisation.

Le dénivelé positif cumulé est d'environ 650 mètres.

Le départ de cette épreuve sera donné à 16 h 00 le samedi 19 octobre 2024. La ligne de départ se situe rue de Langförden, sur la commune du Cellier, à proximité du complexe sportif.

Voici le fonctionnement de la course :

- Boucle 1 : Départ à 16 h 00. Boucle de 13,1 kilomètres à parcourir. Pour avoir l'opportunité de s'aligner au départ de la deuxième boucle, il faudra terminer la première boucle au plus tard à 17 h 20, soit une allure minimale à tenir de 9,8 km/h. Les coureurs qui arriveront avant la barrière horaire seront qualifiés pour la seconde boucle. Ceux qui arriveront après en auront terminé avec l'épreuve. Aucun classement ne sera établi à l'issue de la première boucle.

- Boucle 2 : Départ à 17 h 25. Boucle de 6,8 kilomètres à parcourir. Pour avoir l'opportunité de s'aligner au départ de la troisième boucle, il faudra terminer la deuxième à 18 h 04 au plus tard, soit une allure minimale à tenir de 10,5 km/h. Les coureurs qui arriveront avant cet horaire seront qualifiés pour la dernière boucle. Ceux qui arriveront après en auront terminé avec l'épreuve. Aucun classement ne sera établi à l'issue de la seconde boucle.

- Boucle 3 : Départ à 18 h 10. Boucle de 6 kilomètres à parcourir. Cette ultime boucle déterminera le classement de l'épreuve. Le premier à franchir la ligne sera déclaré vainqueur.

Le point de départ de chaque boucle est identique : rue de Langförden, Le Cellier.

Ainsi que le point d'arrivée de chaque boucle : complexe sportif, Le Cellier.

Avant le départ de la deuxième et la troisième boucle, les participants auront la possibilité de se ravitailler dans le complexe sportif. Un banc leur sera mis à disposition pour s'asseoir et déposer leurs affaires, dans un espace réservé. Ils auront la possibilité de se changer s'ils le souhaitent. Un espace consignes sécurisé sera également proposé par l'organisation.

La gestion du temps entre la fin d'une boucle et le départ de la suivante est laissée libre.

Les participants seront avertis 5 minutes avant le départ de la boucle 2 et de la boucle 3 par un signal sonore, afin qu'ils puissent se présenter à temps sur la ligne de départ.

3. Inscriptions

L'ouverture des inscriptions est programmée au 1er juin 2024. Les inscriptions seront à effectuer uniquement sur le site de la société Timepulse : www.timepulse.fr

a. Validité d'une inscription

Pour qu'une inscription soit prise en compte, elle devra rassembler les conditions suivantes :

- Exactitude et totalité des renseignements demandés sur le site dédié à l'inscription ;
- Paiement de l'intégralité des droits d'engagement en lien avec la course sélectionnée (les frais de gestion de la plateforme sont intégrés au coût de l'inscription) ;

Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :

- Soit d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie (scan).
- Soit une décharge de responsabilité à compléter depuis le lien suivant : [DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ](#)

b. Tarifs (hors frais de gestion)

Epreuve	Tarif d'inscription individuelle	Montant reversé à la Ligue contre le cancer	Nombre de dossards proposés
Courses enfants	3 €	3 €	60
8 kilomètres	8 €	2 €	150
13 kilomètres	14 €	3 €	300
26 kilomètres	19 €	4 €	180

c. Clôture et remboursement

La date de clôture des inscriptions en ligne est fixée au samedi 12 octobre à 23h59.

Après atteinte des quotas de dossards, l'organisation se réserve la possibilité non contractuelle de gérer une liste d'attente en fonction des désinscriptions.

Uniquement sur présentation d'un certificat médical justifiant d'une blessure empêchant la pratique de la course à pied, un participant pourra se voir rembourser son inscription à hauteur de 50% des frais engagés.

4. Remise des dossards

La remise des dossards sera effectuée uniquement au complexe sportif du Cellier, rue de Langförden, le samedi 19 octobre à partir de 14h. Le dossard sera remis sur présentation d'une pièce d'identité et après vérification de la complétude du dossier.

La participation aux épreuves nécessite le port du dossard fixé sur le devant, de manière à être visible en permanence et en totalité pendant toute la course, sous peine d'arrêt ou de disqualification.

5. Sécurité

En s'inscrivant à la course *Les Foulées Siffait*, le participant s'engage à :

- N'emprunter que le parcours balisé par l'organisation ;
- Respecter strictement les consignes des commissaires de course et des signaleurs, qui seront présents à chaque traversée de route dangereuse ;
- Respecter strictement les règles du code de la route, sur les rares portions du parcours ouvertes à la circulation. En aucun cas un participant ne pourra être considéré prioritaire à un véhicule si celui-ci est engagé sur une route ouverte à la circulation ;
- Porter assistance à un autre coureur en difficulté ;
- En cas d'accident ou d'incident grave, informer ou faire informer le PC course situé au complexe sportif du Cellier et joignable au 06.88.84.44.34 ou le commissaire le plus proche ;
- Ne jamais quitter la course sans prévenir l'organisation. Le concurrent qui abandonnera la course remettra son dossard à un commissaire de course et en informera le PC course.
- Ne pas retraverser les propriétés privées ouvertes exceptionnellement pendant la course

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours.

Une équipe médicale de la Protection Civile 44 sera présente sur toute la durée de l'épreuve. En cas d'abandon, une navette de l'organisation pourra venir récupérer sur le parcours un participant blessé ou exténué. Un numéro à contacter sera écrit sur le dossard.

6. Assurances et risques encourus

Tout engagement à la course est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Aussi, toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant

l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Conformément à la loi, l'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il est conseillé aux autres participants de souscrire une assurance individuelle complémentaire.

L'organisation tient à préciser aux coureurs que les épreuves proposées requièrent un entraînement physique adapté. En s'inscrivant, le participant renonce de fait à faire valoir toutes revendications, de quelque nature qu'elles soient, à l'encontre de l'association organisatrice. Ceci concerne en particulier tout accident, blessure, piqûre d'insecte et en particulier de frelon, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres, se produisant au cours de l'épreuve.

7. Ravitaillement et autosuffisance

a. Course nature 8 kilomètres

L'épreuve de 8 kilomètres se court en autosuffisance. Un ravitaillement d'arrivée sera disponible en fin d'épreuve, dans le complexe sportif.

b. Course nature 13 kilomètres

L'épreuve de 13 kilomètres se court en semi-autosuffisance. Un poste de ravitaillement liquide uniquement sera accessible au kilomètre 7. Il ne sera pas pourvu en gobelet. Chaque participant est invité à s'équiper du matériel nécessaire (flasque, gobelet pliable, gourde...) pour être ravitaillé en boisson. Un ravitaillement d'arrivée sera disponible en fin d'épreuve, dans le complexe sportif.

c. Trail de 26 kilomètres

L'épreuve de 26 kilomètres, de par sa spécificité, propose des ravitaillements. Un poste de ravitaillement liquide uniquement sera accessible au kilomètre 7. Il ne sera pas pourvu en gobelet. Chaque participant est invité à s'équiper du matériel nécessaire (flasque, gobelet pliable, gourde...) pour être ravitaillé en boisson. Un ravitaillement liquide + solide sera proposé au sein du complexe sportif, dans un espace réservé aux coureurs de l'épreuve, pour se ravitailler entre les boucles 1 et 2, et entre les boucles 2 et 3. Un ravitaillement d'arrivée sera également disponible en fin d'épreuve.

8. Barrières horaires

a. Course nature de 8 kilomètres

Le départ de la course sera donné à 17h05.

Les barrières horaires sont calculées sur une base de 7 km/h, soit une arrivée avant 18h12

b. Course nature de 13 kilomètres

Le départ de la course sera donné à 16h45.

Les barrières horaires sont calculées sur une base de 7 km/h, soit une arrivée avant 18h37

c. Trail de 26 kilomètres

Le départ de la course sera donné à 16h00, rue de Langförden.

Horaire de départ de la boucle	Kilométrage (additionné)	Lieu (sur la commune du Cellier)	Temps de passage sur la ligne d'arrivée pour pouvoir accéder à la boucle suivante
Boucle 1 : 16h00	13,10	Ligne d'arrivée (complexe sportif)	17 h 20
Boucle 2 : 17h25	19,90	Ligne d'arrivée (complexe sportif)	18 h 04
Boucle 3 : 18h10	26,00	Ligne d'arrivée (complexe sportif)	/ classement final

9. Matériel obligatoire et assistance

a. Course nature de 8 kilomètres

- Téléphone portable (pour des raisons de sécurité).

b. Course nature de 13 kilomètres

- Téléphone portable (pour des raisons de sécurité).
- Gobelet personnel pour le ravitaillement liquide au kilomètre 7.

c. Trail de 26 kilomètres

- Téléphone portable (pour des raisons de sécurité)
- Gobelet personnel pour le ravitaillement liquide au kilomètre 7.
- L'utilisation d'une lampe frontale est préconisée pour la troisième boucle.

Les bâtons sont interdits sur les trois épreuves.

Aucune assistance n'est autorisée, y compris sur les points de ravitaillement.

Aucun accompagnant / pacer n'est autorisé sur le parcours.

Aucun stationnement de véhicule n'est autorisé dans les propriétés privées traversées.

10. Annulation ou arrêt de la course

La direction de la course se réserve le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie des courses pour raisons climatiques ou arrêté préfectoral, et de conserver une partie des droits d'inscription pour faire face aux frais fixes d'organisation.

11. Droits à l'image - Informatique et libertés

En vous inscrivant à l'une des courses de l'événement *Les Foulées Siffait*, vous autorisez expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourrez apparaître, prises à l'occasion de votre participation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Les organisateurs se réservent les droits exclusifs d'utilisation des images de *Les Foulées Siffait*.

Les résultats seront publiés sur le site d'arrivée et sur le site internet www.lesfouleessiffait.fr
Conformément à la loi dite « Informatique et Libertés », les participants peuvent s'opposer à la parution de leurs résultats sur ce site en cas de motif légitime en écrivant à : lesfouleessiffait@gmail.com